

Maintenant, on agit !



FSU.UCA.

Chères et chers collègues,

L'Assemblée générale des personnels de l'UCA s'est réunie ce lundi matin 16 novembre.

Les personnels réunis ont condamné à l'unanimité le projet de loi LPR qui sera présenté ce mardi 17 novembre à l'Assemblée nationale après l'ajout, sans concertation, de nouveaux articles iniques et insupportables pour notre communauté.

Les personnels condamnent : le budget en trompe-l'œil promis par le gouvernement, la création des « tenures track » (« chaires junior »), des « CDI de mission scientifique », des contrats doctoraux de droit privé, de la possibilité de recrutement des MCF sans qualification préalable par le CNU, de la suppression de la qualification des MCF titulaires pour accéder au corps des professeurs et de la criminalisation de l'action sociale à l'université (à travers l'amendement 147, nouvel article 20 bis AA). L'AG dénonce la tribune méprisante de la Ministre Frédérique Vidal dans l'édition du *Monde* de dimanche 15 novembre.

La destruction de l'université publique, du CNU et du statut d'enseignant-chercheur et d'enseignante-chercheuse est engagée à marche forcée. NOUS DEVONS AGIR !

au niveau national

- **Retrait de la LPR !**
- **Suspension immédiate des fonctions et activités de tous les membres des sections CNU pour une durée illimitée & arrêt immédiat de toute participation des membres des sections CNU aux expertises HCERES** : l'ensemble des sections CNU se réunit ce lundi 16 novembre en fin de journée avec pour intention le blocage de toutes ses activités.
- **Arrêt immédiat des activités des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses auprès de l'HCERES.**
- **Mardi 17 novembre : appel à manifestation en ligne à 10h00** : <https://manif.app>
& **appel à manifestation place de la Sorbonne de 14h00 à 17h00.**

au niveau local

• **Appel à blocage administratif immédiat des responsables de diplômes, de départements, de services et de composantes** : blocage de la Nouvelle Offre de Formation (NOF) 2021-2026 ; blocage des conseils de perfectionnement et autres procédures administratives internes ; refus de saisie des productions scientifiques sous HAL. Les personnels continuent à assurer le suivi pédagogique des étudiants et des étudiantes et la préparation du second semestre mais bloquent tous les processus administratifs de programmation et d'évaluation.

Chacune et chacun des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs peut se mobiliser individuellement pour nourrir le mouvement collectif légitime construit contre cette LPR. Nous vous encourageons à vous inscrire sur le Drive suivant si vous souhaitez participer à votre échelle à ce blocage administratif afin de faciliter un mouvement le plus large possible : https://drive.google.com/file/d/1vXBKT6-nqJihbTCTszaVSQxa_enbVrGJ/view?usp=sharing

• **Appel à rassemblement des personnels devant la préfecture de Clermont-Ferrand demain mardi 17 novembre à 15h00**

Afin de vous déplacer librement, renseignez et téléchargez l'attestation suivante : <https://drive.google.com/file/d/1pbVpULPzQaEF0HJwy-usip8J42Owl4rM/view?usp=sharing>